



Baccalauréat
Professionnel 3 ans

Niveau IV

Métiers de la sécurité

SECTEUR TERTIAIRE

Isabelle JOUNAUX

Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques

Mél : isabelle.jounaux@ac-poitiers.fr

Tel : 05 49 44 04 62

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Le baccalauréat professionnel « Métiers de la Sécurité » a pour finalité de préparer à l'exercice des différents métiers de la sécurité :
 - soit au sein de la fonction publique (Police nationale, Gendarmerie nationale, police municipale, pompiers, sécurité civile...),
 - soit pour le compte d'une entreprise pourvue de son propre service de sécurité ou d'une entreprise prestataire de services de prévention et sécurité.

DÉBOUCHÉS

- concours de recrutement de gardiens de la paix de la Police nationale ;
- concours de recrutement des sapeurs-pompiers professionnels ;
- épreuves de sélection pour l'accès au grade de gendarme-adjoint ;
- concours de recrutement des agents de police municipale territoriale ;
- concours de recrutement des personnels surveillants de l'administration pénitentiaire ;
- entreprises de sécurité, de surveillance et de services d'incendie dans le secteur privé ;
- préparation aux concours de gardien de la paix de la police nationale, cadet de la république, ADS,

POURSUITE D'ÉTUDES

- mention complémentaire sûreté des espaces ouverts au public ;
- mention complémentaire sécurité civile et d'entreprise ;
- mention complémentaire sûreté des espaces ouverts au public ;



LYCÉE PROFESSIONNEL LE DOLMEN

Lycée des métiers « de la Mode et des Services »

71 rue du Dolmen . 86036 POITIERS Cedex Tél. 05 49 44 04 62 .

www.lycee-dolmen.com

CONTENU ET SAVOIR-FAIRE à acquérir

- accueil et relation avec le public, les partenaires ;
 - maintien de la permanence du service (commissariats et services de la police nationale, services de police municipale, de gendarmerie nationale, poste central de sécurité, de télésurveillance, PC d'alerte...);
 - recueil et gestion de l'information et du renseignement ;
 - prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et négligence ;
 - maintien de l'ordre public et respect des lois et des règlements ;
 - premiers secours et assistance aux personnes ;
 - protection des biens et de l'environnement ;
- D'autres fonctions sont spécifiques à certaines institutions telles que :
- la garde, surveillance et transfert des personnes qui concernent la police nationale,
 - la sécurité routière (police, gendarmerie ou de la sécurité civile),

ORGANISATION DE LA FORMATION

Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) d'une durée de 22 semaines

Horaires hebdomadaires (horaires communiqués à titre indicatif)

- **Formation professionnelle de 14 h par semaine :**
 - Organisation institutionnelle de la France et Cadre de la sécurité ;
 - Communication ;
 - Secours aux personnes et protection des biens et de l'environnement ;
 - Études des facteurs culturels et humains ;
 - Prévention Santé Environnement.

- **Formation générale de 14h par semaine :**
 - Mathématiques ;
 - Français ;
 - Histoire Géographie ;
 - Langue Vivante anglais ;
 - Éducation artistique ;
 - Éducation Physique ;
 - Éducation civique, juridique et sociale.